

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES

Bureau de la réglementation et des élections / site Ste-Anne
1 place Saint-Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9

Courriel : epreuvesportives@haute-garonne.pref.gouv.fr
tél. : 05 34 45 35 49 ou 42 / fax : 05 34 45 34 24

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UNE
MANIFESTATION SPORTIVE**

souscrite en application des articles R331-6 et suivants du code du sport, portant réglementation générale des épreuves et compétitions sportives sur la voie publique (ou de véhicules à moteur)

A) : Renseignements concernant l'organisateur :

Nom de l'association :			
N° d'établissement d'activités physiques et sportives :			
Adresse complète de l'association :			
Code postal :		Commune :	
Affiliée à la fédération sportive :		N° d'affiliation	
Président de l'association ou responsable de la manifestation			
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Commune	
Tél. :		Fax :	
Courriel :			

B) : Renseignements concernant la manifestation :

Date(s) : du				au				Horaires :	
Commune de départ :									
Commune d'arrivée :									
Intitulé :									
Compétition :	<input type="radio"/> Oui	Inscrite au calendrier :		<input type="radio"/> Non					
Participation de véhicules à moteur (hors organisation et secours) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non									

Manifestation ne comportant pas la participation de véhicule terrestre à moteur (hors organisation) :

<input type="checkbox"/> Cycliste	<input type="checkbox"/> Pédestre	<input type="checkbox"/> Equestre	<input type="checkbox"/> Roller
<input type="checkbox"/> Triathlon ou relevant de la FFTri		<input type="checkbox"/> Multisport autre	<input type="checkbox"/> Autre discipline
Précisez :			

Manifestation comportant la participation véhicules terrestres à moteur :

<input type="checkbox"/> Moto ou relevant de la FFM		<input type="checkbox"/> Auto ou relevant de la FFSA	
<input type="checkbox"/> Circuit homologué	<input type="checkbox"/> Circuit non homologué	<input type="checkbox"/> Parcours	<input type="checkbox"/> Terrain
Nombre maximal de machines engagées :		Autorisées à évoluer simultanément :	

Participants :

<input type="radio"/> Ouvert uniquement aux licenciés - précisez les fédérations		
<input type="radio"/> Ouvert uniquement aux non licenciés	<input type="radio"/> Ouvert aux licenciés et non licenciés	
<input type="checkbox"/> Aux majeurs	<input type="checkbox"/> Aux mineurs - année de naissance minimum :	
Demande d'un certificat médical pour les concurrents non licenciés : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		

Personnes présentes :

	Prévues cette session	Réel session précédente
Nombre maximal de personnes participant à l'organisation		
Nombre maximal de concurrents pouvant participer		
Nombre maximal de spectateurs attendus :		
Nombre total de personnes		

Localisation de la manifestation :

Liste complète des communes traversées en Haute-Garonne (y compris hors agglomération) :

Liste complète des voies empruntées en Haute-Garonne :

Parcours utilisant des sentiers ou des chemins forestiers : Oui Non

Autres départements concernés :n°	
Liste complète des autres communes par département :	
Liste complète des autres voies empruntées par département :	

Moyens de secours envisagés (préciser sur le plan les accès prévus pour les secours) :

Nombre de médecins présents durant la manifestation :		
Coordonnées de ces médecins :		
Nombre de secouristes qualifiés :		Organisme(s) impliqué(s) :
Nombre de véhicules de secours :		Nombre de trousse(s) de secours :
Postes de secours :		Positionnement :
Extincteurs :		Positionnement :
Centre de secours le plus proche :		
Zone de poser d'hélicoptère :		
Moyens de communication prévus :		

Organisation technique de la manifestation :

Descriptif technique de la manifestation : (en complément si nécessaire du règlement)

Longueur du ou des parcours :					
Catégorie	Longueur du circuit	Nombre de tours	Longueur de l'épreuve	Nombre maxi de participants	Observations

Nombre d'officiels :

Qualifications des officiels :

Nombre de postes de signaleurs : (emplacements à préciser sur le plan)

Modèle de liste de signaleurs à annexer à la demande :

Course cycliste (ou autre) du JJ/MM/AAAA. dénommée au départ de

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	N° permis de conduire
1				
2				
4				
Etc...				

Coordonnées téléphoniques de trois responsables présents et joignables le jour de la manifestation :

Nom	Prénom	N° portable

En qualité d'organisateur, je m'engage à :

- Respecter le règlement particulier de la manifestation qui doit être conforme aux règles techniques et de sécurité édictées par la fédération délégataire.
- Prendre les mesures de sécurité indispensables et à payer les frais que pourront entraîner les mesures d'ordre que l'autorité jugera utile de prendre pour la sécurité publique.
- Décharger expressément l'État, les collectivités territoriales et leurs représentants de toute responsabilité civile en ce qui concerne tous les risques éventuels et notamment les conséquences des accidents survenus au cours ou à l'occasion de la manifestation.
- Prendre à ma charge les frais du service d'ordre exceptionnel mis en place à l'occasion du déroulement de l'épreuve et d'assurer la réparation des dommages, dégradations, modifications de toute nature de la voie publique ou de ses dépendances imputables aux concurrents, aux organisateurs ou à leurs préposés.
- Respecter toutes les conditions qui seront imposées par l'arrêté préfectoral d'autorisation.
- M'assurer de la bonne réception de ma présente demande qui doit faire l'objet d'un accusé réception écrit. *(En l'absence de ce document qui fait courir les délais prévus aux articles A331-6 et A331-18 du code du sport, dans les jours qui suivent l'envoi de la demande, l'organisateur doit contacter, au plus tard un mois avant la date de la manifestation, le service en charge de l'instruction et ceci quel que soit le moyen de transmission utilisé pour la demande).*

Pour connaître la situation de la manifestation par rapport à la réglementation Natura 2000 (art, R414-19 et suivants du code de l'environnement), je coche, le cas échéant, une des trois cases suivantes :

Manifestation sans participation de véhicule terrestre à moteur (hors organisation ou secours) se déroulant sur tout ou partie de la voie publique, donnant délivrance d'un titre international ou national OU dont le budget d'organisation dépasse 100 000,00 €

Manifestation comprenant la participation de véhicules terrestres à moteur se déroulant en dehors des voies ouvertes à la circulation publique OU en dehors d'un circuit homologué après évaluation des incidences Natura 2000

Manifestation regroupant plus de 1 500 personnes (participants, organisateurs et public) se déroulant sur tout ou partie de la voie publique ET sur tout ou partie d'un site Natura 2000

<input type="radio"/> Aucune des cases ci-dessus n'est cochée : je n'ai pas à joindre le formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 établi par la direction départementale des territoires (DDT), la manifestation sportive <u>n'étant pas soumise à évaluation des d'incidences NATURA 2000</u>	<input type="radio"/> Au moins une des cases ci-dessus est cochée, je dois joindre le formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 de la DDT, la manifestation sportive étant soumise à déclaration d'évaluation d'incidences NATURA 2000
---	--

Fait à :			Le :			
-----------------	--	--	-------------	--	--	--

Organisateur	Co-organisateur éventuel
Nom & prénom	Nom & prénom
Signature obligatoire	Signature obligatoire (le cas échéant)

Pièces à fournir à l'appui de la présente demande :

<input type="checkbox"/>	L'avis de la fédération délégataire concernée ou, à défaut d'avis rendu, la preuve de l'envoi par lettre recommandée avec accusé de réception, de la demande d'avis déposée auprès de celle-ci.
<input type="checkbox"/>	« Formulaire d'évaluation d'incidences NATURA 2000 pour l'organisation d'une manifestation » établi par la DDT, intégralement renseigné
<input type="checkbox"/>	Règlement particulier de la manifestation, respectant les règles techniques et de sécurité édictées par la fédération délégataire et visé par la fédération concernée
<input type="checkbox"/>	Liste des signaleurs comportant pour chacun d'entre eux les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance (doit être majeur) et numéro du permis de conduire, ainsi qu'un plan sur lequel sera indiqué le positionnement de chaque signaleur. (le plan doit être déposé avec le dossier, la liste peut être fournie au plus tard trois semaines avant l'épreuve)*
<input type="checkbox"/>	Documents (notes, cartes et plans type IGN ou « Michelin ») concernant l'itinéraire et l'horaire de la manifestation, établis conformément aux dispositions fixées pour chaque catégorie d'épreuve et indiquant clairement le positionnement des signaleurs, moyens de secours, officiels, ravitaillements, déviations...
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance*, au nom de l'organisateur, stipulant que la manifestation est couverte « conformément aux dispositions du code du sport », à présenter <u>au plus tard six jours francs</u> avant le début de la manifestation, sous peine de refus d'autorisation
<input type="checkbox"/>	Conventions et / ou attestations signées par les intervenants secours *
<input type="checkbox"/>	Liste des officiels*
<input type="checkbox"/>	Le cas échéant : arrêtés de voirie pris par les autorités locales *
<input type="checkbox"/>	Éventuellement, toute note annexe nécessaire à l'instruction

En plus pour les épreuves à moteur :

<input type="checkbox"/>	Un plan détaillé des voies et des parcours empruntés et un plan masse dès lors qu'il s'agit d'une manifestation se déroulant sur un circuit
<input type="checkbox"/>	Le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants et des tiers ainsi que les mesures prises par l'organisateur pour garantir la tranquillité publique pendant toute la durée de la manifestation
<input type="checkbox"/>	Les nom et qualités de la personne désignée comme « organisateur technique » par l'organisateur de la manifestation

Délais à respecter pour adresser un dossier complet de demande à la préfecture		
Sans la participation de véhicule terrestre à moteur (hors organisation)	3 mois	si plusieurs départements
	2 mois	si un seul département
Avec la participation de véhicule terrestre à moteur	3 mois	
	2 mois	si circuit homologué

** Tout document qui ne peut immédiatement être fourni doit être remplacé par un engagement de l'organisateur à le produire ultérieurement ou par une copie de la demande faite au service concerné*

Le présent formulaire insuffisamment renseigné ou le dossier incomplet entraînerait le rejet de la demande